

Sociétés foncières «Bâtir» A, B et C, Lausanne

Les assemblées générales ordinaires des actionnaires

sont convoquées pour le vendredi 17 juin 2005, successivement à 10 h 45, 11 h 15 et 11 h 35, dans une salle de conférence du Restaurant Les Chevreuils, route du Jorat 8, à Vers-chez-les-Blanc.

Ordre du jour:

1. Rapport du conseil d'administration sur l'exercice 2004.
2. Rapport de l'organe de révision.
3. Approbation des comptes et du bilan de l'exercice 2004 et décharge au conseil d'administration.

Le conseil d'administration propose:

l'assemblée prend acte du rapport de l'organe de révision, approuve les comptes tels qu'ils sont présentés et donne décharge au conseil d'administration de sa gestion pour l'année 2004.

4. Nominations statutaires.

Pour les sociétés foncières «Bâtir» A, B et C

Le conseil d'administration propose:

L'assemblée accepte de renouveler pour une année, soit pour l'exercice en cours, le mandat de l'organe de révision qui est le service de révision de la Ville de Lausanne.

5. Divers et propositions individuelles.

Les bilans et les comptes de profits et pertes au 31 décembre 2004, ainsi que les rapports des conseils d'administration et de l'organe de révision, sont à la disposition de Mesdames et Messieurs les actionnaires à la Gérance immobilière M&B S.A., rue du Grand-Saint-Jean 16, à Lausanne.

Lausanne, le 24 mai 2005

Les conseils d'administration